

Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Prix de vente	Habitation / Professionnel Commercial / Industriel
De 0 € à 150 000 €	6 % TTC
De 150 001 € à 230 000 €	7 % TTC
Au-delà de 230 001 €	8 % TTC
	Terrain
	10 % TTC

Location

Honoraires TTC Locataire
HONORAIRES : visite du preneur, constitution du dossier et rédaction du bail.
ZONE TRES TENDUE 24 €/m ² TTC
ZONE TENDUE 20 €/m ² TTC
ZONE NON TENDUE 16 €/m ² TTC
(à partager par moitié entre le locataire et le bailleur)
ETAT DES LIEUX : 6 €/m ² TTC
(à partager par moitié entre le locataire et le bailleur)
+ 200 € TTC : frais d'entremise (charge bailleur)

CCI DE FRANCE

CCI: Portes de Normandie

Représentant légal:
THUEUX * LAVERGNE * Laurence

**CARTE
PROFESSIONNELLE**
(loi n° 70-9 du 02/01/1970)



Carte délivrée le: 25/03/2016

Par la CCI: Portes de Normandie
Le Président:
Gilles TREUIL

La suite des informations réglementaires est consultable sur ce lien :
www.professionnels-immobilier.cci.fr

CCI DE FRANCE

CCI: Portes de Normandie

Permettant l'exercice de l'activité de:
Transaction sur immeubles et fonds de commerce

Titulaire de la carte:
Sarl * Agence de l'epte orpi
LES BORDEAUX SAINT CLAIR * 6 B rte DE PARIS
27420 CHATEAU SUR EPTE

N° unique d'identification: 501 561 310

**CARTE
PROFESSIONNELLE**

N°: CPI 2701 2016 000 005 530
Valable jusqu'au: 24/03/2019

00055